

mises au rang des Déeses.

Cette brutale coutume de se brûler est plus fréquente dans les Royaumes de l'Inde Méridionale, qu'on ne se l'imagine en Europe. Il n'y a pas longtems que moururent deux Princes qui relevoient du *Marava*, le premier avoit 17. Femmes & l'autre 13. tous firent la même fin, à la réserve d'une seule qui étoit enceinte, & qui ne put se brûler qu'après la naissance de son fils.

La Reine de *Trichrapali*, Mere du Prince Regeant, qui fut laissée enceinte il y a environ 30. ans à la mort de son Mari, prit la même resolution aussi tôt que son fils fut né, & l'exécuta avec une fermeté qui étonna toute cette Cour. Sa belle Mere nommée *wengamal*, n'avoit pû accompagner le Roi son Mari sur le Bacher par la même raison, après son accouchement elle trouva le moyen d'échaper aux flammes, sous pterexte qu'il n'y avoit qu'elle qui pût élever le jeune Prince pendant sa minorité, & gouverner le Royaume. Comme elle aimoit la Reine de *Trichrapali* sa belle fille, elle voulut lui persuader de suivre son exemple; mais cette jeune Reine la regardant avec dedain, croyez-vous, Madame lui dit-elle, que j'aye l'ame assez basse pour survivre au Roi mon Epoux? le desir de lui laisser un Successeur m'a fait diffeter mon sacrifice; mais à présent rien n'est plus capable de l'arrêter. Le jeune Prince ne perdra rien à ma mort, puisqu'il a une grand mere qui a tant d'attachement à la vie; il est autant à vous qu'à moi, élevez le & conservez lui le Royaume qui lui appartient. Elle aoura beaucoup de reproches assez piquans, mais en termes cou-

verts